

Fermeture du collège de Colombelles : que craignent les parents d'élèves ?

Par : Margaux Rousset

Le 30 janvier 2018 à 17:04

Lundi 5 ou mardi 6 février 2018, le conseil départemental du Calvados doit donner sa décision définitive quant à la fermeture ou non du collège de Colombelles. Les parents d'élèves mobilisés craignent pour l'éducation de leurs enfants.

Ils ne lâchent rien. Les parents d'élèves, l'association pour le maintien du collège à Colombelles (Calvados) et le maire, Marc Pottier, continuent de se mobiliser contre la fermeture programmée du collège Henri Sellier à la rentrée 2018. Le Conseil départemental doit prendre sa décision lundi 5 février ou mardi 6 février.

L'une des raisons évoquées par le Conseil départemental pour la fermeture du collège est le faible taux d'occupation de l'établissement (49 %). Raison non suffisante pour le maire de la commune qui, chiffres de l'INSEE à l'appui, démontre que la démographie ne cesse de croître à Colombelles. Les collégiens seraient donc scolarisés dans le nouveau collège de Mondeville, d'une capacité de 550 places.

- Lire aussi : [A Colombelles, 260 croix blanches contre la fermeture du collège](#)

Les parents d'élèves s'inquiètent. Ce basculement vers Mondeville signifie de grands changements. *"On peut parler de la restauration scolaire, avance Lydie Renault, représentante élue des parents d'élèves, près de la moitié des élèves ne mangent pas à la cantine à Colombelles parce qu'ils peuvent rentrer chez eux et pour faire des économies aussi. À Mondeville ils seront obligés d'y manger pour des questions pratiques mais cela représente un coût entre 80 et 90 € par an pour les parents. Ça n'est pas négligeable".*

Le transport également pose question. *"Passer de Colombelles à Mondeville ça a un coût, explique Marc Pottier, le maire, il va falloir des bus pour faire la liaison, cela représenterait un coût de 750 000 €", "sans parler du temps de transport, près de 40 minutes, alors que là mes enfants peuvent y aller en 10 minutes à pied",* ajoute la représentante des parents d'élèves. Le coût pour les parents est estimé à 89 € par an et par enfant.

La population de Colombelles augmente, celle de Mondeville également, *"et nos enfants vont devoir aller dans d'autres établissements de l'agglomération",* craint Lydie. *"Nous refusons que les collégiens de Colombelles soient une variable d'ajustement",* conclut le maire.

Les parents d'élèves se mobilisent lundi 5 février devant le Conseil régional, là où doit avoir lieu le vote, à 9h30.

A LIRE AUSSI.

[Le maire de Colombelles veut se battre pour garder son collège](#)

[Les collèges de Colombelles et Port-en-Bessin fermeront à la rentrée 2018](#)